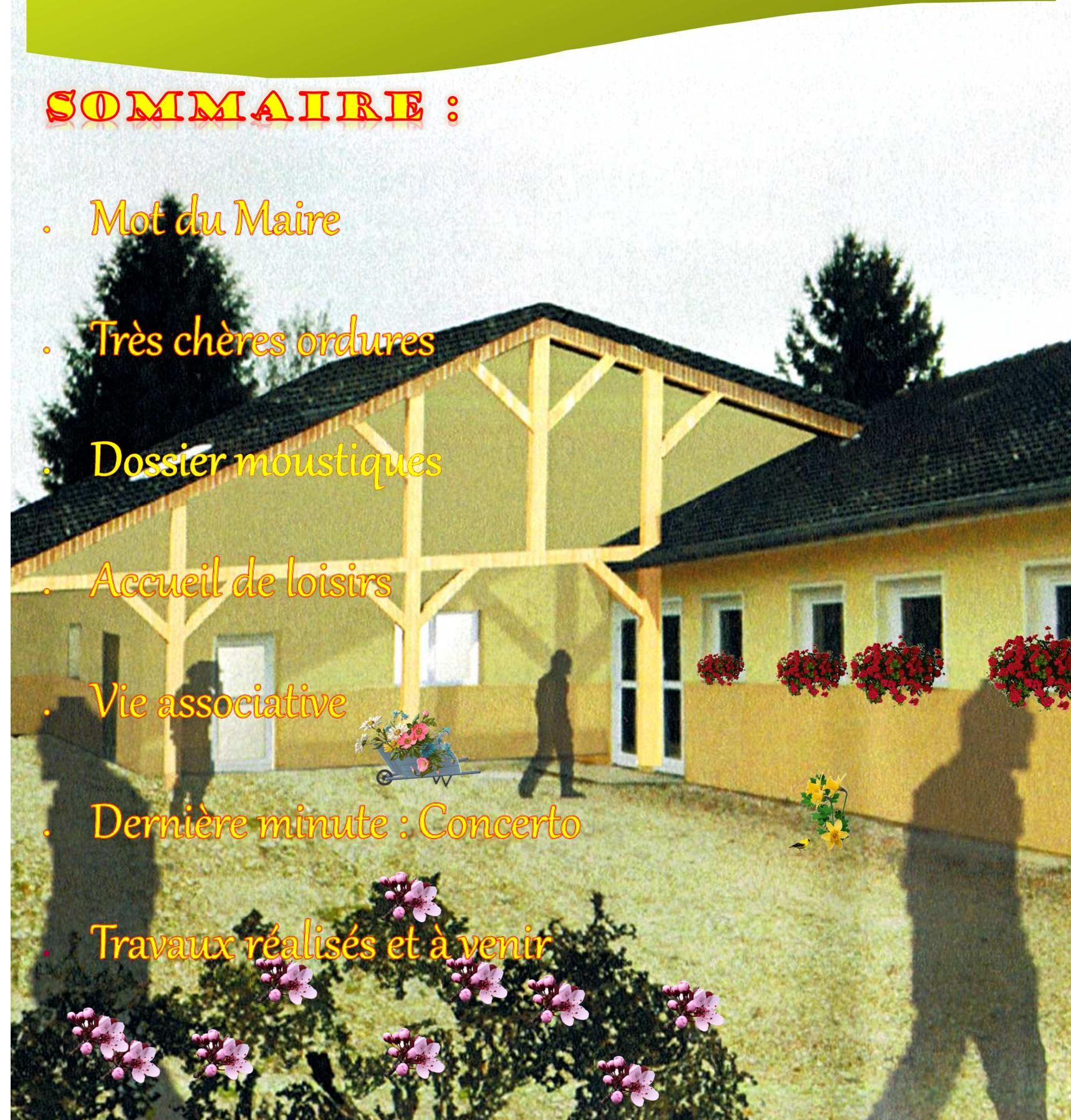




# Vivre à Châtres

## SOMMAIRE :

- . Mot du Maire
- . Très chères ordures
- . Dossier moustiques
- . Accueil de loisirs
- . Vie associative
- . Dernière minute : Concerto
- . Travaux réalisés et à venir



## Le mot du Maire

2017, bercé par la succession d'élections, avance à grands pas, et rien ne saurait l'arrêter. Contrairement à ce que certains peuvent penser, l'équipe municipale, elle aussi avance et conduit de grands projets.

Je n'en citerai que certains :

- La mise en accessibilité de nos sites recevant du public.
- L'extension de la salle polyvalente qui, malheureusement nécessitera sa fermeture pendant la période de travaux (01/09/2017 au 31/05/2018, délai théorique)
- La vente d'un terrain qui conduira à l'installation d'un établissement logistique permettant le maintien de l'activité économique dans notre secteur.

Je le répète à nouveau, mon équipe municipale et moi-même restons à votre écoute, aussi n'hésitez pas à nous interpeller pour nous faire part de vos attentes et préoccupations, nous ferons tout pour y répondre.

Christian Loisançe, Maire de Châtres.

## État civil

- Naissances :  
Haley KARL le 27/12/2016, Hombéline COLSON le 30/12/2016, Lola TOUCHAIS le 15/01/2017, Bastien PICARD le 4/02/2017, Elyna MARAND le 8/02/2017, Lounah GERARD le 24/03/2017, Camille MOREL le 18/04/2017, Lou et Justine SELLIER le 23/05/2017
- Décès :  
Joseph NDIAYE le 29/12/2016, Yvonne JOLAIN le 26/01/2017, Yvette FANDART le 18/03/2017, Madeleine MAGRON
- Mariage :  
Aurélië GARLAUD et LOVATI Philippe le 08/04/2017

## Horaires de la Mairie/permanences

### Lundi :

Permanence adjoint de 17h00 à 18h00

### Mercredi :

Permanence adjoint de 17h00 à 18h00

### Vendredi :

Permanence adjoint de 10h00 à 11h30

### Samedi :

Permanence adjoint, de 10h00 à 11h30 uniquement semaines impaires, sur rendez-vous pour un entretien avec M. le Maire .

## La parole aux Châtreux

Vous habitez Châtres et vous vous posez des questions d'intérêt général sur votre commune :

- Envoyez-nous un courriel à [mairiedechatres@wanadoo.fr](mailto:mairiedechatres@wanadoo.fr)
- Déposez un mot à la mairie

Nous nous efforcerons d'y répondre dans un prochain bulletin.

Site internet : en travaux suite à changement d'hébergeur.



## Très chères ordures... !

Le samedi 4 mars, à l'initiative de Dominique GIRARD, Maire-adjoint, et de Denis DETERRE, président de la Société de Chasse, de nombreux bénévoles, chasseurs et non chasseurs, se sont retrouvés pour ramasser les déchets jetés sur le territoire de notre commune, le long et routes et des champs, par des anonymes indéclicats.

Malheureusement, la récolte a été excellente (et malodorante) : cannettes en métal, bouteilles en verre ou en plastique, paquets de cigarettes, emballages de Mac Do, sacs en plastique, bouteilles remplies d'huile de vidange, etc...

A ranger en bonne place dans notre sottisier quelques « dépôts » insolites : animal crevé enfermé dans un sac, moteur de scooter, restes de colis contenant, découpée dans un morceau de tissu, une silhouette humaine transpercée d'épingles !

Est-il besoin de rappeler que ces incivilités ordinaires transforment la nature en décharge publique et sont plus polluants qu'on ne l'imagine.

A tout hasard, rappelons que toute décharge sauvage constitue une infraction punie par une amende de 35 à 150 €, pouvant aller jusqu'à la confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction (avec alors jusqu'à 1500 € d'amende). Il faut savoir enfin que toute personne concernée ou toute association peut dénoncer au maire un dépôt sauvage. Le responsable sera alors mis en demeure de l'évacuer.

Pour se donner du courage, la commune a offert café et viennoiseries avant de partir « à la pêche » aux ordures, et la société de chasse a offert l'apéritif après le regroupement des sacs de déchets.



## Location des salles communales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les tarifs sont les suivants :

	Journée			Week-end		
	Associa-	Habitant	Extérieur	Associa-	Habitant	Extérieur
Salle socio-culturelle (Route de Saint OULPH, voir photo)	Gratuit	40 €	60 €	Gratuit	30 € pour les 15/25 ans Sinon 100 €	Pas louée
Salle polyvalente	Gratuit	70 €	160 €	1 <sup>er</sup> WE gratuit A partir du 2 <sup>e</sup> WE 80 €	160 €	380 €



# Dossier moustiques

Chaque printemps, les habitants de la Bassée Aubeoise se demandent à quelle sauce les moustiques vont les manger. Et chacun, compte tenu de ses observations et informations, de s'interroger si le nécessaire a été fait et bien fait.

Aussi, pour répondre au maximum de questions que nous nous posons, nous avons longuement rencontré Alain Boyer, Maire de Barbuise, Vice-Président du Syndicat des Eaux de l'Aube en charge de la démoustication, et Elise Vidart, Educatrice à l'Environnement, Conseillère Municipale à Méry sur Seine.

Contrairement à ce que certains pourraient penser, leurs points de vue ne s'opposent pas. Ils sont plutôt complémentaires. Le premier doit faire face à l'urgence. La seconde se place dans une démarche prospective sur laquelle peuvent s'appuyer les décideurs à moyen et long terme.

**MIEUX CONNAÎTRE  
NOS MEILLEURS  
ENNEMIS :  
LES MOUSTIQUES**

Pour se faire une idée, il faut savoir que 3500 espèces de moustiques se partagent la Terre entière, depuis les contrées froides des cercles polaires jusqu'à l'équateur.

Ils ont des points communs :

- ils ont tous besoin d'eau pour se développer ;
- ils se développent en 4 phases avec mues successives.

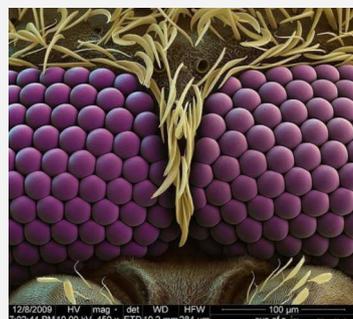
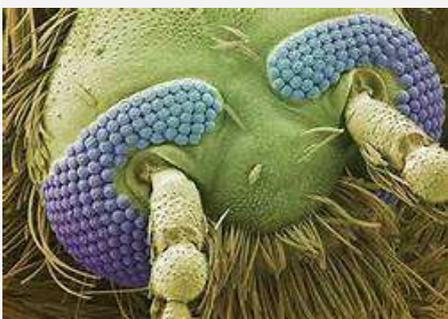
Lors la dernière mue, ils sortent de l'eau avec des ailes. 200 espèces

de moustiques ont besoin de sang d'animaux pour la maturation de leurs œufs. Notre sang les intéresse donc aussi. Mais ça, vous le saviez déjà ! Ce sont eux qui nous (pré)occupent.



Chez nous, on recense deux variétés principales qui ne pondent jamais sur l'eau, mais sur la terre humide, de préférence en zone boisée (hêtraie, aulnaie, peupleraie dans une moindre mesure). Lors des inondations, leurs œufs sont activés au contact de l'eau. Ce sont donc des moustiques des eaux temporaires des grandes vallées inondables (Seine, Rhin, Rhône,... en France).

Pour compliquer les choses, les larves de moustiques ne se développent pas toutes en même temps. Les premières, c'est de décembre à mars, puis elles s'accouplent en avril et ... nous piquent en mai et juin. Les secondes, c'est de février à avril, ... pour nous piquer en juin et juillet. En cas d'épisode pluvieux en été, d'autres espèces prennent le relais pour nous piquer, éventuellement, d'août à octobre. La météo a donc une grande influence sur la quantité de moustiques qui vont nous compliquer l'existence. Pour nous achever, sachons qu'un œuf peut se développer après 6 à 8 ans d'attente !



**Mais de quoi s'agit-il ?**

Mais au fait, à part les cloques et les démangeaisons, les moustiques apportent-ils quelque chose ?

Tenez-vous bien, la réponse est oui ! Une larve de moustique se nourrit de déchets et de micro-organismes présents dans l'eau. Elle peut ainsi filtrer jusqu'à 2 litres d'eau chaque jour.

Un moustique se nourrit de nectar de fleurs : il les pollinise donc au même titre qu'un papillon, une mouche ou ... une abeille (mais le moustique, lui, ne fait pas de miel, dommage !)

# Dossier moustiques (suite)

## POURQUOI TANT DE MOUSTIQUES ?

Cela pourrait bien être à cause de nous. Entendons-nous bien, les moustiques existaient avant l'Homme et risquent bien de lui survivre. Mais notre propre développement favorise leur développement.

Comment ?

Principe de base communément admis : toute activité humaine a un impact sur l'environnement.

En ce qui concerne les moustiques, ce sont les activités centrées sur les zones inondables :

le débardage de bois creuse de profondes ornières qui se remplissent d'eau stagnante ; l'exploitation d'une gravière fait fuir les animaux qui s'y trouvaient, dont des prédateurs de moustiques ; le traitement d'un champ, en polluant l'eau, fait fuir ou détruit aussi les prédateurs de moustiques. Et les moustiques ?

Ils s'adaptent à la pollution de la terre et de l'eau, puisque leurs larves la filtrent pour s'en nourrir.

Donc, eux restent présents, avec des prédateurs moins nombreux.

Alors, devinez quoi : ils se multiplient encore davantage.



Larves de moustiques sous la surface de l'eau

## La démoustication

### Comment se débarrasser des moustiques ?

Actuellement, il n'existe aucun moyen efficace et général pour lutter contre les moustiques adultes.

En revanche, on peut traiter les larves, qui respirent de l'air tout en vivant dans les eaux stagnantes où elles se nourrissent de micro-organismes.

### Quand traiter ?

Pour obtenir le meilleur rapport efficacité-coût, on déclenche le traitement quand on repère des larves, généralement vers la mi-mars, pour pouvoir traiter en même temps les deux variétés de moustiques, à développement décalé. Alors, il faut repérer minutieusement les gîtes larvaires (on commence à penser aux drones) et on traite par hélicoptère avec un produit naturel, idéalement à une période de décrue.

Le produit utilisé, très sélectif, est sans effet sur les larves des insectes friands de moustiques comme les libellules.



### Quel est le coût du traitement ?

Produit : 80 €/ hectare de zone humide traitée en mars, mais 280 €/ hectare en mai-juin pour un deuxième traitement. Ajouter à cela 1000 à 1200 €/ heure d'hélicoptère : ça fait !

Bien entendu, dans notre région rurale et faiblement peuplée, les moyens sont plus faibles que dans les régions urbanisées à forte population, alors qu'il y a davantage de gîtes larvaires possibles chez nous.

### Quel est l'impact des lâchers d'eaux du réservoir Seine ?

Le barrage de Lusigny retient l'eau de la Seine pour limiter les crues. Ce faisant, il limite l'étendue des zones humides à traiter lors des décrues. C'est le côté positif. En revanche, il restitue ensuite l'eau retenue pour préparer un nouveau stockage. Du coup, certaines zones restent inondées plus longtemps, plus souvent, et les larves des moustiques adorent !

# Dossier moustiques (suite)

## POURQUOI TANT DE MOUSTIQUES ?

### Les retenues d'eau en aval de Châtres ont-elles un impact sur le niveau de la Seine chez nous ?

Le barrage de Beaulieu, en aval de Nogent sur Seine, n'impacte le fleuve qu'au niveau de Nogent. Il serait donc sans effet négatif pour nous.

### Peut-on espérer une démoustication plus efficace avec l'élargissement du Syndicat des Eaux à l'ensemble de la vallée de la Seine ?

Pour Alain BOYER, il est évident qu'en parlant au nom de 90 communes, on a davantage de poids qu'en parlant au nom de 26 auprès des organismes de gestion des lacs, dont le but est d'abord la préservation de Paris des inondations, avant de penser à l'impact des lâchers d'eaux sur le développement des moustiques.

D'autre part, on peut maintenant mieux coordonner les traitements, les moyens, et accroître la compétence des agents chargés de ce travail.

### Chacun peut-il contribuer à la lutte contre les moustiques ?

En complément des actions menées par le Syndicat des Eaux de l'Aube, chacun, chez lui, peut empêcher les larves de se développer. Comment ?

En traitant sa haie avec un produit de son stock ? Non, surtout pas, car ce produit pourrait détruire d'autres insectes, comme les abeilles !

En revanche, même si ce sont des mesurette, on peut vider tout ce qui peut contenir de l'eau qui va stagner dans le jardin ou en bordure de rivière (bâche plastique, pneu, seau, barque...) ; garnir ses fenêtres de géraniums, comme le font les Alsaciens ; planter de la citronnelle : les moustiques n'aiment pas l'odeur de ces plantes, donc ils s'en éloignent .

### Favoriser la nidification des hirondelles (différentes étapes de création d'un gîte pour hirondelles):



Et celle des chauves-souris (une chauve-souris mange entre 2000 et 7000 insectes par jour).



### En conclusion

Ne rêvons pas, on ne peut pas éradiquer totalemment les moustiques chez nous, comme partout ailleurs où ils sont présents. Le but de la démoustication est de limiter la gêne pour la rendre supportable.

Faut-il alors désespérer ? Non !

Dans un avenir proche, des études vont être menées pour mieux connaître encore la vie des moustiques et donc mieux les combattre.

Par ailleurs, il est indispensable d'entretenir notre vallée par des travaux favorisant l'écoulement des eaux et d'entretenir les chemins pour éviter que les larves ne se développent à la pelle dans les flaques d'eaux qui remplissent les ornières.

## Dépôt de pain à Châtres



Après trois mois d'interruption, le dépôt de pain a rouvert sa porte.



C'est la Boulangerie Lopez, de Méry-sur-Seine, qui a repris le flambeau en **créant un emploi**, tenu par la souriante Célia Dudragne, disponible du lundi au vendredi de 7 h à 12 h 30, et les samedis, dimanches et jours fériés de 7 h 15 à 12 h 30 .

## Accueil de loisirs 2017

Pour 2017, les municipalités de Châtres et de Mesgrigny ont créé un accueil de loisirs à l'école de Mesgrigny, qui est ouvert tous les mercredis après-midi ainsi qu'à chaque période de vacances scolaires. Il remplacera le centre aéré de Châtres durant l'été.

Ce Centre est dirigé par Madame Guerrey, entourée de son équipe d'animation.

Cet été, il ouvrira ses portes du 10 au 28 juillet, et du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre, de 7 heures 15 à 18 heures.

Le midi, un service de cantine est proposé, les repas étant confectionnés par l'ESAT.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Le thème retenu pour cet été est « Le tour du monde en trois semaines ». Afin de sensibiliser les enfants au respect de la nature et de leur donner une expérience de la vie en collectivité, l'équipe d'animation proposera un mini séjour au bord du Lac de la Forêt d'Orient, au camp « La Picarde » à Géraudot. Là, les enfants dormiront sous la tente et seront initiés à la voile, au tir à l'arc, au VTT.

Enfin, un voyage sera organisé une fois par semaine.

Vaste programme !



## Cérémonie du 08 mai

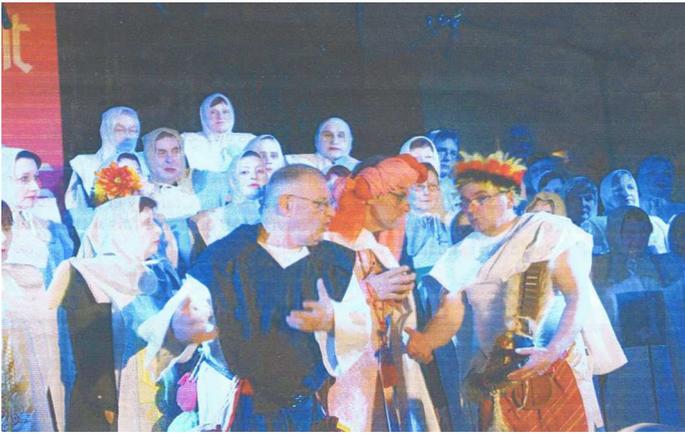


## Cours d'informatique

Depuis le début de l'année, une vingtaine de personnes suivent des cours d'informatique à la mairie. La création d'un troisième groupe est envisageable. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie pendant les heures de permanence



## La vie de nos associations



### La Clé des Chants fête ses 20 ans

Il est des anniversaires qu'on se doit de fêter. Alors que notre chorale a soufflé ses 20 bougies en 2017, il s'est imposé comme une évidence de le faire avec l'art et la manière, c'est à dire en chantant .

Sous la direction de Marie-Céline Poncelet, chef de chœur depuis le début, la soixantaine de choristes qui compose la Clé des Chants a présenté son nouveau spectacle « Il était une fois » à la salle des fêtes de Châtres lors de 3 séances les 10, 11 et 12 février dernier.

L'idée de raconter en chansons nos 20 ans d'existence sous forme de conte a germé dans la tête de Marie-Céline et l'histoire s'est construite petit à petit lors des répétitions qui ont lieu chaque mardi soir. Il a fallu près de 2 ans et plusieurs dimanches d'heures supplémentaires pour que les choristes soient au point.. C'est grâce aux précieux conseils de mise en scène de Corinne Tissier, mais aussi et surtout à l'implication de chacun et en particulier de Maëlis pour les costumes et de Maurice et Carmino pour la sonorisation, etc... que nos premières représentations ont remporté un vif succès. En effet pas moins de 150 spectateurs présents à chacune des séances ont été la véritable récompense pour tous ces efforts.



Nous nous sommes produits le 4 Mars à Arcis sur Aube, le 18 Mars à Maizieres la Grande Paroisse et le 1er Avril à Anglure. Notre participation au festival « Chante » de St-Parres-aux-Tertres est programmée le Mercredi 14 Juin 2017 à 20h30 à la Salle Deterre Chevalier. Après la trêve de l'été, c'est à Savières que nous serons accueillis le Dimanche 12 novembre après-midi. Nous sommes dans l'attente de confirmation de dates dans d'autres communes pour cette fin d'armée et début 2018 (Sézanne, Nogent sur Seine, Crancey et Estissac). Nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir « Il était une fois » en attendant le prochain spectacle qui est déjà en cours-de réalisation.

### Association Amitié Loisirs

Comme à l'accoutumée, l'association Amitié Loisirs propose à ses adhérents diverses activités :

- Manuelles : tricot, couture, patchwork, 3D,...
- Jeux de société : scrabble, triomino, cartes (bien sûr !)
- Voyages..
- Ainsi, en septembre, les adhérents sont allés au Lac de Lusigny en voyage publicitaire et se rendront courant juin à Melun, avec visite d'une fabrique de macarons et du Musée de la Gendarmerie.
- Repas de fin d'année, à une date et un lieu à déterminer (mais il n'y a pas urgence)

La Présidente, Simone Denis, regrette la diminution du nombre d'adhérents.



Est-elle liée à l'âge ?  
Les «jeunes retraités »  
ont-ils des centres  
d'intérêt différents ?  
Faites-lui part de  
vos suggestions !

### Le comité des fêtes :

Le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale le 24 février 2017 : le bureau a présenté un bilan moral et financier positif, et évoqué les différentes manifestations à venir. Une randonnée sur le parcours Châtres/Saint-Oulph/Méry avait été programmée pour le 1er avril, mais le poisson était noyé (dans l'eau de la Seine qui inondait les chemins). Il faudra convenir d'une autre date. Hormis cela, la prochaine manifestation sera la célébration de la fête nationale : le comité propose un repas champêtre le 13 juillet au soir, avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, qui devraient être suivis d'un bal populaire. Les précisions seront communiquées dans les boîtes aux lettres.

Le vide greniers aura lieu le dimanche 24 septembre. Pour ce qui est de la soirée Beaujolais, qui a connu un franc succès en novembre 2016, elle risque d'être compromise en raison des travaux prévus dans la salle des fêtes. Quant au réveillon de la Saint Sylvestre, l'assemblée du comité a décidé d'un commun accord de ne pas maintenir son organisation pour 2017.

Si vous souhaitez rejoindre le comité, n'hésitez pas : toutes les bonnes volontés, ainsi que les idées, sont les bienvenues !

## Pompiers bénévoles

### WEEK END AU PUY DU FOU ET SPECTACLE DE CINESCENIE

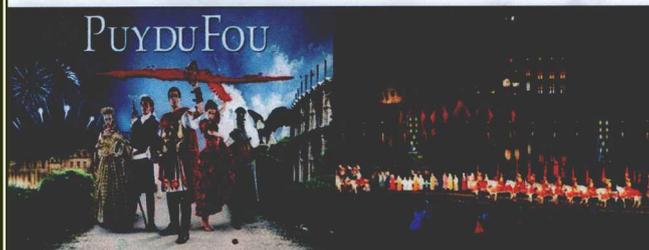
**259 €**

Enfants

**309 €**

Adultes

2 jours / 1 nuit  
Hôtel en Petit-déjeuner buffet



Départs de CHATRES  
en autocar Grand Tourisme  
Les 9 et 10 septembre 2017

#### NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar « Grand Tourisme » au départ de CHATRES  
L'hébergement en hôtel type B&B, Première Classe ou similaire, base chambre double  
Le petit-déjeuner buffet  
L'entrée pour 2 jours au Grand Parc  
Le spectacle de Cinéscénie  
Les taxes locales  
L'assistance de notre correspondant sur place  
La garantie financière APS incluses  
Les frais de dossier : OFFERTS  
Les documents de voyage  
L'assurance Assistance / Rapatriement : OFFERTE  
La réduction enfants de moins de 14 ans dans la chambre de 2 adultes

#### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les coupons-restauration : 12 € ou 15 € par personne (Acceptés dans tous les points de restauration rapide)  
Les repas optionnels : voir ci-joint  
Les dépenses personnelles et pourboires  
Le supplément en chambre individuelle : 35 €  
Les assurances Multirisques Annulation Toutes Causes / Bagages : 4% - 3%



" Les pompiers de Châtres en manœuvre  
avec tout les CPI du canton à Méry sur  
seine début mai, une belle équipe"

"Séance de formation  
secourisme  
du 1er avril"



## Familles rurales

L'Association Familles Rurales continuera à mettre en place des activités en faveur des familles et de leurs enfants pour l'année 2017-2018. Malgré les travaux à la salle polyvalente nous maintenons nos activités : gymnastique pour adultes, bourse aux jouets et livres pour enfants, et sophrologie : n'hésitez pas à vous inscrire...

Nous regrettons d'avoir été obligés d'annuler notre chasse à l'œuf de Pâques, par faute de participants : nous réessaierons cette activité l'an prochain !



### Bourse aux jouets 2016

Le Centre de Loisirs de CHÂTRES a été clôturé en faveur de celui communal de MESGRIGNY qui pouvait proposer la cantine ( entre autres ) et fonctionnait déjà depuis septembre 2016, les mercredis et les petites vacances.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes bénévoles qui puissent venir étayer l'équipe en place des membres du Conseil d'Administration pour créer d'autres activités ou tout au moins maintenir celles existantes.

Nous comptons sur vous pour continuer à faire vivre cette Association locale.

# DERNIÈRE MINUTE : VENTE D'UN TERRAIN MUNICIPAL À LA SOCIÉTÉ CONCERTO

## CHÂTRES (10)

### LES POINTS CLÉS

#### LE PROGRAMME

- Foncier de 9,5 ha environ
- 37 500 m<sup>2</sup> environ de surface SDP
- Embranchement fer
- 120 emplois
- **Mise à disposition fin 2017**
- **Livraison fin février 2018**
- **PC obtenu et purgé**
- **Instruction ICPE en cours**

#### LES CONDITIONS

- **Bail : 9 ans fermes**

#### LA LOCALISATION

- À proximité immédiate de Romilly-sur-Seine, sur la commune de Châtres
- À 1 min de l'ELOCA actuel
- À 20 min de Troyes et 1h30 de Paris



### ACCESSIBILITÉ

- Depuis la D619 à 5 min de Romilly-sur-Seine
- À 10 min de la gare SNCF de Romilly-sur-Seine
- À 30 min des autoroutes A26 et A5



Concerto European Developer  
127 avenue Charles de Gaulle  
92207 Neuilly-sur-Seine Cedex – Tél. : 01 41 43 43 93

 **CONCERTO**  
EUROPEAN DEVELOPER  
KAUFMAN & BROAD

# CHÂTRES (10)

## SURFACES DISPONIBLES

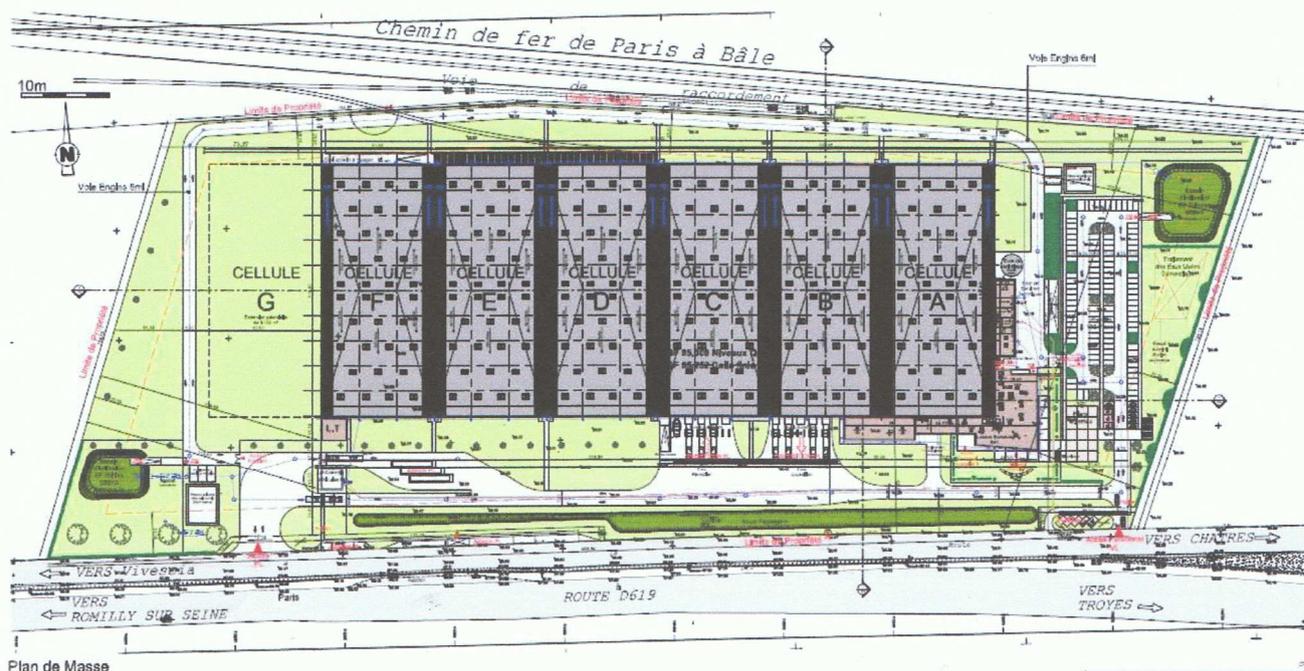
Terrain de 95 445 m<sup>2</sup>  
35 190 m<sup>2</sup> de surface SDP d'entrepôts + extension possible de 5 910 m<sup>2</sup>  
1 700 m<sup>2</sup> de surface SDP de bureaux et locaux sociaux  
Parking VL 120 places - Cuisine 100 couverts  
Embranchement fer  
Certification environnementale LEED



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entrepôts Classe A  
Hauteur libre : 11,20 m  
Résistance au sol : 5 tonnes / m<sup>2</sup>  
Autorisations ICPE 1510, 1530, 2662 et 2663

## IMPLANTATION



# Travaux à venir

## RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente de notre commune a déjà rendu d'immenses services depuis son inauguration en juillet 1980, tant aux associations qu'aux particuliers.

Après trente-six ans d'utilisation intensive, le temps est venu de la rendre plus pratique et plus accueillante, avec deux priorités :

- désencombrer la salle de toutes les tables et les chaises qui sont entreposées le long du mur ;
- rendre la cuisine plus pratique en l'agrandissant et en la modernisant.

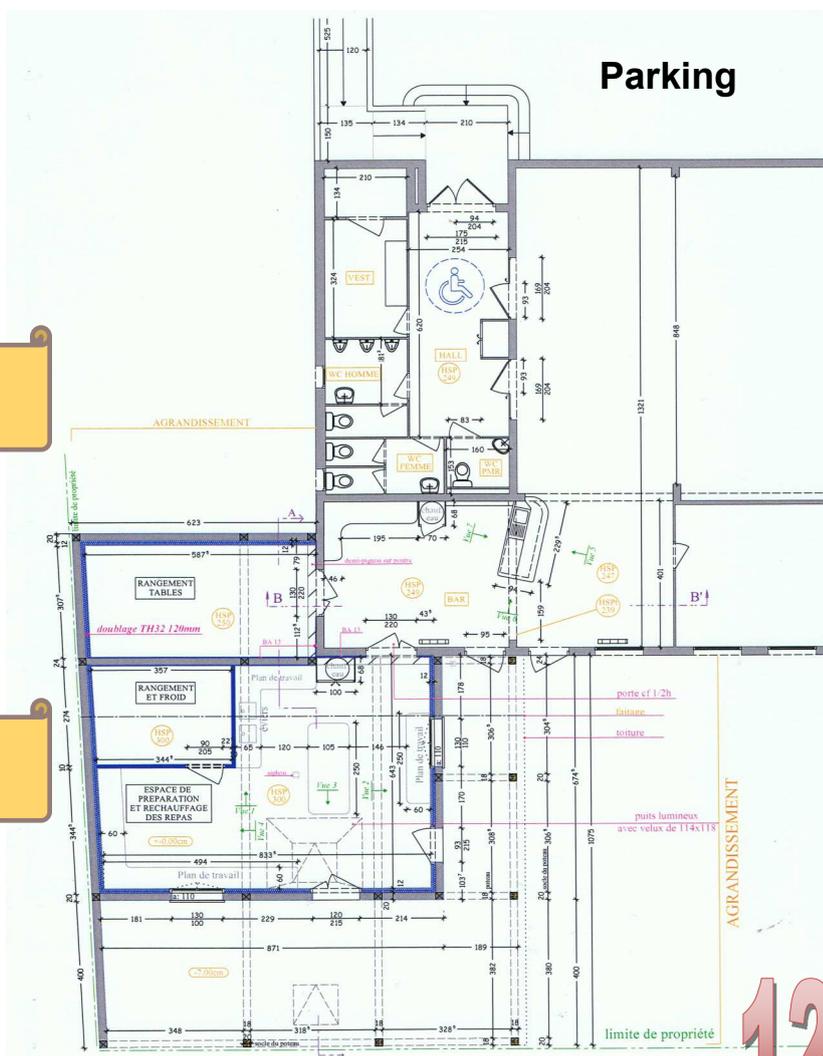
La commune a donc lancé un appel d'offres auprès de plusieurs organismes, et c'est l'offre de M. Paul Jourdain, architecte à Troyes, qui a été retenue.

Le projet vise à déplacer la cuisine dans un agrandissement derrière le bâtiment actuel, tout en ajoutant un local pour ranger la vaisselle et du matériel, ce qui libèrerait en outre la pièce située à droite de la scène pour compléter le rangement.

Une pièce réservée aux frigos complètera la cuisine agrandie. Un auvent assez vaste permettra de décharger à l'abri les denrées destinées à la cuisine et améliorera sensiblement l'esthétique des bâtiments.

Les travaux doivent commencer début septembre 2017, pour une durée de six mois. Durant ces travaux, la salle ne pourra pas être utilisée. Aussi, la commune mettra une partie du local loué à la sortie de Châtres ( en direction de Romilly ) à la disposition des associations.

Dans l'édition suivante, vous suivrez en direct l'évolution des travaux.



## Autres travaux à venir

- Réalisation de la chaussée à l'extrémité du Chemin Latéral côté Maizières.
- Travaux d'accessibilité des bâtiments recevant du public.

## Agenda des animations

- Centre aéré en août
- Voyage organisé par les pompiers en septembre
- Bourse aux jouets en novembre